

DÉCISION 278 / 2025

RELATIVE A UNE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION GRAND EST ET DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE POUR LA REQUALIFICATION EN GESTION INTEGREE DES EAUX PLUVIALES DES RUES TIVOLI A METZ, GARGAN A PELTRE ET ROBERT SCHUMAN A LONGEVILLE-LES-METZ

Nous soussignée, Anne FRITSCH-RENARD, 16^{ème} Vice-Présidente de Metz Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 15 juillet 2020, par laquelle le Conseil Métropolitain a donné délégation à son Président,

VU l'arrêté de Monsieur le Président en date du 15 juillet 2020, par lequel Madame Anne FRITSCH-RENARD, Vice-Présidente déléguée "Stratégie métropolitaine" a reçu délégation, dans la limite de ses fonctions, pour signer les actes et courriers dans ce domaine,

CONSIDERANT l'éligibilité de l'opération précitée aux dispositifs « Changement climatique et impact sur les ressources en eau et les milieux naturels : anticiper le manque d'eau et les sécheresses » de la Région Grand Est et « Interventions en matière d'eau et nature en ville et village » de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse,

DÉCIDONS :

De solliciter, au titre des dispositifs précités et sur la base d'un projet estimé à 779 327,44 € HT, conformément au plan de financement prévisionnel annexé à la présente décision :

- une subvention de la Région Grand Est d'un montant de 32 370,89 €,
- une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse d'un montant de 75 600 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20250515-Decis278-2025-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/05/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Metz, le 15 MAI 2025

Pour le Président
La Vice-Présidente déléguée

A stylized handwritten signature in black ink.

Anne FRITSCH-RENARD
Adjointe au Maire de Metz



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
Requalification en gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) des rues Tivoli à Metz, Gargan à Peltre et Robert Schuman à Longeville-lès-Metz

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RESSOURCES	Montant	%
<u>Rue de Tivoli à Metz</u>	52 092,66 €	62 511,20 €	<u>Aides publiques :</u>	75 600,00 €	9,70%
Voirie	49 676,00 €	59 611,20 €	AERM (sollicité) [40€ * 40% * 4 725 m ²]		
Signalisation horizontale et verticale	333,33 €	400,00 €	Région Grand Est (sollicité) [107 902,96€ * 30%]	32 370,89 €	4,15%
Espaces verts	2 083,33 €	2 500,00 €			
<u>Rue Gargan à Peltre</u>	297 063,97 €	356 476,76 €			
Voirie	267 897,30 €	321 476,76 €			
Signalisation horizontale et verticale	16 666,67 €	20 000,00 €			
Espaces verts	12 500,00 €	15 000,00 €	<u>Autofinancement :</u>		
			Fonds propres	671 356,55 €	86,15%
<u>Rue Robert Schuman à Longeville-lès-Metz</u>	430 170,81 €	516 204,98 €	Emprunts		
Voirie	412 254,15 €	494 704,98 €	Crédit-bail		
Signalisation horizontale et verticale	12 083,33 €	14 500,00 €	Autres		
Espaces verts	5 833,33 €	7 000,00 €	Crédit-bail		
			Autres		
TOTAUX	779 327,44 €	935 192,94 €		779 327,44 €	100%